

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Numéro : 52 **Date de dépôt :** 31/10/2021 **Heure de dépôt :** 11:26 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Bonjour,
Depuis plus de 10 ans, Bretagne Vivante et le Lycée de SUSCINIO à Morlaix ont noué un partenariat qui permet aux étudiants de BTS Gestion et protection de la Nature d'acquérir de nombreuses compétences (expertise naturaliste, organisation et gestion de travaux) sur les landes et tourbières d'intérêts communautaires et patrimoniales spécifiques aux monts d'arrée.
Un territoire plein de richesse et de diversité qu'il est nécessaire de protéger et de préserver. Le lycée et l'ensemble des étudiants sont favorables à l'extension de la réserve du Venec

Nom :

Adresse :

Cedex :

Ville :

Email : yannick.hergoualc-h@educagri.fr

Téléphone :

Fichier :

Numéro : 53 **Date de dépôt :** 31/10/2021 **Heure de dépôt :** 11:47 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Bonjour,
être au sommet du mont saint Michel de Brasparts et contempler ce paysage est toujours un bonheur. Pour la pérennité de ce territoire et la richesse floristique et faunistique présentes, je suis pour l'extension de la réserve

Nom : HERGOUALC'H

Adresse :

Cedex :

Ville :

Email :

Téléphone :

Fichier :

Numéro : 54 **Date de dépôt :** 31/10/2021 **Heure de dépôt :** 19:01 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Tony Tom chasseur dans la commune de Brennilis depuis plus de 30 ans
Je suis par ailleurs sylviculteur sur la commune de Brennilis

Je suis défavorable à l'extension de la réserve actuelle du Venec

Ce projet veut mettre sous cloche un périmètre très étendu pouvant aller jusqu'à 350 HA soit 15 à 20 % de la surface de la commune sans que le conseil municipal se pose

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE ET DE MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

question de l'intérêt de l'opération.

Mettre en réserve pour quoi faire?

Sans doute pour poursuivre l'aberration déjà débutée de mettre des animaux dans des enclos renforcés avec comme seule nourriture de la bruyère et de l'herbe blanche. Ces conditions sont considérées comme indécentes par les agriculteurs.

Comment protéger est compatible avec le piétinement des animaux et le développement de la randonnée. Quel est l'intérêt de remplacer la bruyère par la molinie

Les clôtures renforcés et électrifiées constituent une barrière infranchissable pour la faune sauvage. Comment protéger est compatible avec l'interdiction de circulation pour les animaux sauvages

Du point de vue écologie on ne fait pas le bon choix. Il me semble qu'il faut mettre tous les moyens disponibles sur la lutte contre le changement climatique et non pas la conservation de la biodiversité actuelle. Que deviendra cette biodiversité avec le changement annoncé ?

Beaucoup des parcelles du projet (40 à 50%) peuvent accueillir un boisement en résineux ayant un impact significatif sur l'absorption du CO2 (de l'ordre de 15 à 20 tonnes de CO2 par HA et par an)

« Toute politique de préservation et de gestion de la nature est vouée à l'échec si elle n'associe pas de façon volontaire les propriétaires du foncier et les exploitants ». Il me semble que pour l'instant vous n'avez pas informé les 120 propriétaires concernés. Ces propriétaires pour la plupart n'habitent pas la région

Ce projet n'est pas compris de la population locale. A la réunion publique un intervenant avait émis l'idée d'un recentrage autour du lac en mettant en avant le souci de la qualité de l'eau. Idée qui pouvait rassembler mais pas de suite
Des pétitions ont été organisées pour les usagers de la zone (agriculteurs, forestiers, chasseurs) avec comme résultat une quasi-unanimité contre ce projet

Ce projet va faire éclater la société communale de chasse la plus grosse association de la commune car les contraintes sur ce territoire (projet et sympathisants) va conduire à une augmentation de la pression de chasse sur le reste du territoire qui ne sera pas tolérée par les agriculteurs. Ce territoire représente 50% du potentiel chasse de l'association.

Nom : TOM

Adresse : 21 Route de Kerzinan

Cedex : 22700

Ville : PERROS GUIREC

Email : tonytom22.tt@gamil.com

Téléphone : 06.16.02.26.53

Fichier :